

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 22 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 13 Votants : 15 Procurations : 2

Date de convocation : 15 juillet 2024

Date d'affichage : 15 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Michèle BARASCUD, Jean-François GALLIARD, Sabine THOMAS, Virginie GOVIGNON

Représentés : Yvan BOUAT par Jean-François GALLIARD, Lionel CAYRON par Paulette FOURNIER

Objet : Budget principal 2024 – Décision modificative n° 3

Délibération n° 2024-79

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui votent des décisions modificatives.

Monsieur le Maire propose la décisions modificative suivante sur le budget principal de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 65311 : Indemnités de fonction (élus)	500.00 €			
D 6541 : Créances admises en non-valeur		500.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	500.00 €	500.00 €		
Total	500.00 €	500.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 203 : Frais études, recherche et développement et frais		3 100.00 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		3 100.00 €		
D 212 : Agencements et aménagements de terrains	3 100.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 100.00 €			
Total	3 100.00 €	3 100.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

Accusé de réception en préfecture
012-211201686-20240722-20242207_79-DE
Reçu le 26/07/2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Alain DELMAS



Fait à NANT, le 22 juillet 2024

Le Maire,
Richard FIOL



25 JUIL. 2024

Transmis au représentant de l'Etat le :25 JUIL. 2024.....
Publié le :